

Réf: Dossier N° 113014

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DJAMARA TRANSPORT » en abrégé « D.T »

Siège social Abidjan, Cocody, abidjan cocody angre star 4
carrefour adama SANOGO VILLA N°32, lot: 143 (voir plan de
localisation), Lot 143, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2022 , et
enregistrés au CEPICI le 01/06/2022, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJAMARA TRANSPORT » en abrégé «
D.T »

Objet : Transport de bien et personnel et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, abidjan cocody angre star 4
carrefour adama SANOGO VILLA N°32, lot: 143 (voir plan de
localisation), Lot 143, Ilot 0

Dirigeant(s) : M DJAMARA KONAN YAO FRANCK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04988 du 08/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24693/GTCA/RC/2022 du 08/06/2022

